

Ici, le notaire glissa quelque chose dans la main du crieur, qui reprit aussitôt :

— Je vous assure, messieurs, que c'est un bon notaire, un jeune homme qui paraît *ben retors dans le capablement*. Il vous demande votre pratique. Il vous servira comme il faut. C'est fini, messieurs, y a pu rien pour aujourd'hui.

L'assemblée, à ce signal, se dispersa promptement. Le notaire seul resta, attendant que le curé fût sorti de l'église pour aller lui présenter ses respects. Laissons M. Dunoir chez M. le curé, qui l'aura sans doute invité à dîner, et suivons le père Chauvin et sa digne compagne jusque chez eux.

IV

LA DONATION

De retour à la maison, l'entretien sur l'affaire importante de la donation projetée ne tarda pas à se renouer entre les deux époux. Le mari fit valoir de nouveau les raisons déjà données, et d'autres qu'il crut propres à faire goûter ce projet à sa femme. Celle-ci fit ses remarques, ses objections ; le tout fut longuement discuté, tourné et examiné sur toutes les faces, et, après mûre délibération, définitivement agréé de part et d'autre. Ils appelèrent alors leur fils, et lui firent part de la résolution qu'ils venaient de prendre. Comme on le pense bien, le fils ne pouvait en croire ses oreilles : se voir tout d'un coup seul maître et possesseur de la terre paternelle lui semblait presque un rêve ; aussi à la réitération des offres de son père et de sa mère, mit-il moins de temps à les accepter qu'il n'en avait fallu à ceux-ci pour se décider à faire cette démarche. Il fut ensuite convenu que l'acte en serait passé le surlendemain, et tous trois employèrent le temps qui restait jusque là à en débattre les conditions.

Le jour arrivé, le père, la mère et leur garçon se préparèrent à se rendre chez le notaire. Comme c'était une affaire qui intéressait toute la famille, Marguerite fut invitée à les accompagner ; on invita même, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins, amis intimes de la famille, et tous ensemble se dirigèrent vers la demeure du notaire. Au moment du départ, on fut indécis si l'on irait chez l'ancien ou le nouveau notaire ; mais les avis étaient pris, la majorité décida que l'on donnerait la préférence, au nouveau, parce qu'il s'était fait annoncer comme un bon notaire, et qu'il faisait les actes à meilleur marché que l'ancien. Un quart d'heure après, on arrivait chez le nouveau praticien. M. Dunoir était en ce moment à sa fenêtre, lorsqu'il vit plusieurs voitures s'arrêter devant sa porte, et une dizaine de personnes en descendre :

— Bon ! dit-il, mes annonces font effet ; voilà déjà des pratiques.

Et, allant lui-même ouvrir la porte, il introduisit les arrivants, leur offrit poliment des sièges, où tous prirent place, Chauvin, sa femme et leur fils, près du notaire, le reste, en seconde ligne, un peu à l'écart.

Joseph Paturel - Lacombe

(A suivre)

RÉVERIE

On dit que la solitude est pour bien des gens, une ennemie ; comment, pourquoi ? Est-ce parce qu'elle porte à rêver, mais où est le mal, je ne le vois pas.

Il est pourtant bien doux parfois de se rappeler le passé à la fois si loin, et si près de nous. . . Hier, pendant une heure, sans dormir, j'ai rêvé, à quoi ? Hélas, à tant de choses, que ma plume est effrayée d'avoir à vous le dire ; il pleuvait, une pluie lente et continue qui présageait mal pour ceux qui avaient mis leur espoir dans un rayon de soleil ; rien à faire pour vous, lecteurs, qui aviez projeté une excursion à la campagne en pensant aux fruits déjà mûrs ; remettez à plus tard les plaisirs champêtres que vous vous étiez promis—

mais, cela ne vous dis pas ce que j'ai pensé pendant ma solitude, m'y voici :

* *

“ On court de belle en belle
Mais l'on revient toujours
A son premier amour.”

Est-ce bien vrai cela ? voyons donc dans mon cas. . . Oh ! Je me souviens. . . J'avais treize ans. Elle était brune et jolie avec de grands yeux aux reflets d'eaux profondes ; quoiqu'enfant, elle était svelte, et sa taille annonçait pour plus tard, une élégance hors ligne ; elle était élève au couvent, et moi, j'étais écolier ; malgré les persécutions de nos maîtres et maîtresses, nous nous vîmes souvent, puis nous nous aimâmes. . . cela, pendant deux ans, mais le sort nous sépara.

Loin d'elle, je la portai dans mon cœur, j'avais son image dans l'âme où je l'embellissais, au fur et à mesure comme le temps devait, selon moi, l'embellir elle-même.

Ce ne fut que quatre ans plus tard que je la revis, j'avais dix-huit ans mais j'étais ému et tremblant en entrant chez elle. Je l'aimais tant encore. . . Hélas, ce fut la première déception de ma vie, je ne l'aimai plus. . . le temps n'avait pas fait ce que je croyais qu'il m'avait promis et le piédestal que j'avais élevé pour sa beauté à “ elle ” dût rester sans divinité ; trois fois en deux jours, nous nous sommes revus, mais ni l'un ni l'autre, n'osa rappeler ce qui c'était passé jadis. . . c'était si loin, si loin. . . plus loin que les bourgeons d'avril.

Et maintenant, où en suis-je avec mon premier amour ? Hélas !

Il ne compte plus, depuis six ans il est retourné aux cieux et, si je dois le retrouver, quelle tâche ardue sera la mienne, car on m'a dit que ma “ dulcinée ” est maintenant recherchée en mariage, par les plus brillants partis, et moi, pauvre hère, comment, m'élever jusqu'à Elle ? j'en conclus, que je devrai faire mes délices d'un autre amour.

* *

Après mon premier amour, ma première amitié, m'est venue à la mémoire, je l'ai conservée celle-là, grâce à Dieu, et elle est bien assise sur sa base ; c'est une amitié comme celle que décrivait Simon Bolivar dans sa “ Chronique du Golfe ” dans LE MONDE ILLUSTRÉ du 11 juin dernier. A propos, je veux féliciter ce brave défenseur d'un sentiment indignement méconnu, je veux le remercier des inappréciables efforts qu'il a faits pour faire vibrer l'harmonieuse fibre de l'amitié, hélas ! trop souvent muette dans le cœur des hommes ; ils sont plus à plaindre qu'à blâmer peut-être, ceux qui sont privés des jouissances que procure cette douce union des cœurs ; ils ignorent, voyez-vous. Eh ! bien, continuez, digne avocat d'une sainte cause, éclairez-les, parlez-leur encore, parlez leur souvent d'amitié, et vous ferez à tous un bien immense pour lequel, au nom de l'humanité, je vous dis : Merci.

* *

J'avais encore bien des choses à vous dire, chers lecteurs, mais je suis un inconnu pour vous, et je redoute votre accueil ; si, en vous racontant ce qui charme ma solitude, j'allais rendre la vôtre insupportable, n'est-ce pas que vous seriez indulgents, vous me pardonneriez, puisque je promets de ne pas recommencer.

PEDRO.

LE DUEL MAYER-MORÈS

Le vaillant officier qui a succombé le 23 juin, aux suites de sa rencontre avec le marquis de Morès, était âgé de trente-trois ans. C'était un des professeurs les plus distingués de l'Ecole polytechnique. Il avait été choisi le 20 juin par son camarade Crémieu-Foa pour l'assister, avec le lieutenant Trochu, dans sa rencontre avec M. de Lamase, signature des articles parus dans la *Libre-Parole*, sous ce titre : *Les Juifs dans l'armée*.

M. de Lamase avait comme témoins : le marquis de Morès et M. Jules Guérin. Le procès-verbal de cette rencontre ayant été publié contrairement aux conventions établies entre les témoins, M. de Morès, premier témoin de M. de Lamase, s'est trouvé offensé par cette publication, et a demandé réparation à M. le capitaine Mayer, premier témoin de M. le capitaine Crémieu-Foa. Le duel dont l'issue a été si funeste a eu lieu à dix heures



LE CAPITAINE MAYER

du matin, le jeudi 23 juin, à l'île de la Grande-Jatte. C'est par un battement de coup droit que fut touché le capitaine Mayer, dont la force en escrime était peu commune, car il avait dirigé pendant plusieurs mois cet enseignement à l'Ecole polytechnique. A quatre heures du soir, M. Mayer succombait et sa famille qui avait tout ignoré apprenait en même temps la rencontre et sa lamentable issue.



LE MARQUIS DE MORÈS

Les obsèques du jeune officier ont provoqué un mouvement de sympathie universelle, et une foule considérable a accompagné son convoi. Cette mort si dramatique et déplorée de tous, mettra fin, espérons-le, aux fâcheux incidents dont l'opinion s'est justement émue ces temps derniers et qui tendent à exciter les uns contre les autres, sous prétexte de différence de race, des Français qui doivent marcher la main dans la main et animés d'une unique pensée, la grandeur et la gloire de la patrie.

ETYMOLOGIES

SAINT-ZACHARIE

Metgermette est divisé en deux : le nord et le sud ; ce dernier, limitrophe des Etats-Unis, forme la paroisse qui a nom Saint-Zacharie, en l'honneur du R.P. Zacharie Lacasse, missionnaire oblat bien connu.

SAINTE-ADELE

La paroisse de Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, a été fondée par l'honorable A.-N. Morin, et a été nommée ainsi en l'honneur de son épouse, née Adèle Raymond.—P.-G. R.